

La fenêtre d'Overton

La seconde réunion de « négociation » de l'accord portant sur l'amélioration de la compétitivité et le système d'horaire individualisé a eu lieu le mercredi 17 septembre. La direction est revenue avec de nouvelles propositions.

- Salariés en journée :

- **1 jour ou 2 ½ journées de CH par trimestre, non reportable** au lieu de 1 jour ou 2 ½ de CH par semestre, non reportable.
- **Horaire fixe du vendredi après-midi de 14h15 à 16H30** au lieu de 13h45 à 16h30.
- **Pose de 2 vendredis après-midi en CH par mois possible**, position de la direction inchangée.

- Salariés en équipe :

- **18 heures de CH par trimestre**, suppression du nombre bimensuel ou annuel de pose de CH.
- **Création d'horaire 39 heures pour formaliser des cas « particuliers » existants actuellement** (relais qualité, maîtrise ABC, etc.)
- **Plage variable jusqu'à 5h30 le vendredi matin**, position de la direction inchangée.

Prochaine réunion, aujourd'hui, mercredi 24 septembre.

La direction restera-t-elle sur la même ligne à savoir :

- *garder coûte que coûte des salariés à la journée sur site le vendredi après-midi.*

Quoiqu'il en soit, même en ayant la possibilité de tous les poser en CH comme souhaité par FO et la CFE-CGC, les salariés souhaitant ne pas travailler le vendredi après-midi seront soumis à l'approbation de leur manager. Mais comment s'y prendront-ils ? Accorderont-ils les CH à tour de rôle ou à tout le monde quitte à ne pas respecter la règle des 40 % ? Bon courage à eux. **La CGT réitère la demande de finir la semaine le vendredi matin pour les salariés à la journée.**

- *ne pas élargir les plages variables pour les salariés en 2X8.*

A l'heure actuelle, les équipiers en 2X8 ne peuvent pas faire moins que l'horaire affiché, à savoir 37 heures le matin et 35 heures l'après-midi. C'est actuellement la seule organisation horaire soumise à cette contrainte. La proposition de la direction leur permettra de faire 36h30 la semaine de matin avec une plage variable le vendredi matin. **La CGT demande l'élargissement des plages variables afin de pouvoir réguler les semaines. Les équipiers doivent pouvoir faire des semaines basses ou hautes à leur guise, comme c'était le cas avant cet accord et comme c'est le cas pour tous les autres salariés. Le travail en équipe est une contrainte.**

La CGT a sollicité les 2 autres organisations syndicales du site afin d'organiser une réunion des salariés pour évoquer l'avancée des négociations. Malgré le refus de FO, cette réunion se tiendra donc mardi 23 et mercredi 24 avec la CFE-CGC.

La CGT appelle les organisations syndicales à se rallier à ses propositions pour le bien de tous. Ne nous laissons pas embarquer dans un avenant qui se transformera en piège pour les managers qui seront soumis à des arbitrages, qui laisse encore une fois les équipiers 2X8 sur leur faim et qui compliquera la gestion pour le service GAP.

Les propositions indécentes de la direction feraient passer le statu quo pour une aubaine ! Overton...